

COMMUNIQUÉ



FONDATION EUROPÉENNE

pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

Echange Est - Ouest sur l'emploi

Les défis et les opportunités des tendances de l'emploi constituaient le thème du 12^{ème} Echange d'information avec les pays d'Europe centrale et orientale qui a eu lieu récemment à Vienne. Les séminaires étaient organisés en commun par la Fondation, le ministère autrichien fédéral du Travail et des Affaires sociales ainsi que le Centre autrichien de formation pour la fonction publique dans le cadre de la Présidence autrichienne.

Les séminaires ont examiné la stratégie européenne sur l'emploi telle qu'elle s'insère dans le Traité d'Amsterdam par le biais du Chapitre sur l'emploi et la politique sociale. La Fondation a présenté plusieurs de ses projets sur l'emploi : les résultats d'EPOC, le développement du secteur des PME et quelques études de cas sur la décentralisation du travail.

Des représentants des syndicats, des employeurs, des gouvernements et les chercheurs de 10 pays de l'UE ont participé à cette conférence.

Clive Purkiss, directeur de la Fondation, a dit que ces échanges représentent la volonté de la Fondation depuis 1991 lorsque les pays de l'UE ont procédé à des changements profonds dans leurs systèmes économiques, sociaux et politiques.



L'équipe EIRO à la remise du prix de l'"Institute of Information Scientists". De gauche à droite : John Myers, Andreas Antonopoulos, Fiona Murray, Jurgen Klöckner, Helen Baird, Mike Forsyth and Michael Gold.

"Nous savions que ces pays pourraient adhérer à l'Union européenne ou s'y associer et que la Fondation pourrait partager les connaissances qu'elle a accumulées au cours des années au profit de tous.

"Ces séminaires fonctionnent à plusieurs niveaux d'échange d'information. La structure quadripartite de la Fondation se reflète également dans la représentation des pays de l'UE. Les résultats de la Fondation sont à la disposition des pays d'Europe centrale et orientale qui à leur tour fournissent des informations de valeur sur la dynamique du processus de transition".

Prix pour EIRO

L'Institute of Information Scientists a l'accordé le prix Jason Farradane Award 1998 à l'équipe de l'Observatoire européen des relations industrielles (EIRO) à la Fondation.

Lors de cette cérémonie, le président du conseil de l'Institut, Peter Enser, a déclaré que ce prix représentait "le travail remarquable et original de l'Observatoire européen des relations industrielles".

Fiona Murray, chargée de programme, a reçu le prix au nom de Norman Wood, chef du service information de la Fondation et de l'équipe EIRO.

C'est la seconde fois que la Fondation est ainsi reconnue : elle reçut en 1992 le même prix pour la mise au point de la base de données EMIRE qui contient les glossaires européens de relations industrielles. On peut avoir accès sur EIROOnline à www.eiro.eurofound.ie/.

Taux de réponses sur EIROOnline

Le nombre moyen de réponses par mois sur EIROOnline - la base de données sur les relations industrielles en Europe - est d'environ 20 000, et chaque interrogation a duré en moyenne 11 minutes, selon des chiffres publiés récemment par EIRO. Les pays de l'UE qui utilisent le plus souvent cette base sont : Royaume-Uni, Allemagne, Irlande, Belgique et Danemark.

Pendant la période mars-août 1998, on a enregistré 120 000 réponses sur EIROOnline ; plus de 1 500 enregistrements d'actualités, de manifestations et d'études comparatives sur les relations industrielles en Europe ont été postés sur le site à la fin de cette période.

Dans ce numéro

La Semaine du télétravail • Entreprises virtuelles • Le travail et la prise en charge pour les adultes

• L'évolution des conditions de travail

No. de catalogue SY-AA-98-004-2A-C

La Semaine du télétravail

Les entreprises dans le cyberspace

Le début du mois de novembre marque le démarrage de la Semaine du télétravail - cadre pour débattre l'impact du télétravail sur les modes de travail. Bien qu'il n'existe pas de définition satisfaisante du télétravail, les chiffres indiquent que 4 millions d'Européens (2,5 % de la force de travail) sont impliqués dans une forme ou une autre de télétravail.

Nouveaux modes de travail

Eberhard Köhler, coordonnateur en matière de recherche sur les technologies de l'information à la Fondation, estime que le télétravail représente une évolution vers une plus grande flexibilité dans plusieurs aspects de la vie active.

"Cette évolution montre que l'on abandonne graduellement l'idée selon laquelle le travail doit être exécuté dans un lieu de travail central où l'on vient pour travailler et rentrer chez soi. On met toujours plus l'accent sur la flexibilité spatiale, le temps de travail et les contrats de travail".

Entreprises virtuelles

Köhler fait des recherches à l'heure actuelle sur une nouvelle forme d'organisation du travail - l'entreprise virtuelle. C'est une entreprise mise en réseau électronique dans laquelle plusieurs spécialistes travaillent ensemble, généralement par l'Internet, pour accomplir une tâche particulière.

L'industrie des multimédia est un bon exemple. Dans une entreprise de ce genre, l'ingénieur du son travaille sur Internet, avec des informaticiens, des experts en graphisme qui sont en concurrence pour un gros contrat. S'ils réussissent, ils

fonctionnent en tant qu'entreprise virtuelle pour une période limitée.

Köhler, travaillant comme entreprise virtuelle de concert avec une équipe d'experts, a produit un guide CD-ROM pour les entreprises virtuelles en allemand et en anglais. Ce disque contient des informations sur : le développement de la décentralisation, les opportunités et les problèmes des entreprises virtuelles, comment les entreprises et les particuliers peuvent adopter la décentralisation électronique. Ce CD-ROM est lié au site web de l'Université de Berne avec lequel il entreprend des études de cas sur les entreprises virtuelles.

Questionnaires d'évaluation

Le CD-ROM comprend un questionnaire qui aide les entreprises à évaluer leur position en ce qui concerne la décentralisation. Il contient également des suggestions sur les mesures à prendre pour l'entreprise qui veut se "virtualiser".

Ce CD-ROM a été présenté par Köhler au 5ème Forum sur l'avenir du travail en septembre au Henley Management College (Royaume-Uni)

Le CD-ROM "The European Guide for Virtual Companies - A Framework for Action" est en vente au prix de 20 ECU (pour les commandes voir page 4). Les 100 premières personnes qui en feront la demande à la Fondation, recevront un exemplaire gratuit. En retour la Fondation est désireuse d'avoir les réactions des usagers qui peuvent être inscrits sur le questionnaire électronique incorporé dans le CD-ROM. ☀

Contact : camilla.gallidabino@eurofound.ie

Le handicap et le télétravail

Une conférence sur le télétravail et le handicap se déroulera ce mois-ci à la Fondation pendant la Semaine européenne du travail. Cette conférence est organisée en commun par la Fondation, la Communication Workers' Union, le European Telemwork Development Project, la Information Society Commission et la Central Remedial Clinic. Son objectif est de renforcer la sensibilisation au télétravail pour les personnes handicapées.

Cette conférence sera inaugurée par Mary Wallace - ministre irlandaise chargée des problèmes des personnes handicapées au ministère de la Justice et de la Réforme de la loi. Eberhard Köhler de la Fondation prononcera une allocution au début de la conférence. ☀

Conférences et manifestations

La Fondation a installé des bureaux d'information à la 5ème Assemblée européenne sur le télétravail et les nouvelles méthodes de travail à Lisbonne et à la conférence "Se préparer pour le nouveau millénaire, le télétravail et l'organisation de demain" à Turku en septembre.

Eberhard Köhler a pris la parole lors d'une conférence sur l'information, les nouvelles formes de travail et leur contribution au développement économique durable à Bolzano (Italie) fin septembre. ☀

La régulation du télétravail

EIRObserver publiera une étude comparative sur le télétravail et les relations industrielles dans tous les Etats membres et la Norvège pour la période novembre-décembre sur le site Web EIROOnline et dans une version abrégée dans EIRObserver. ☀

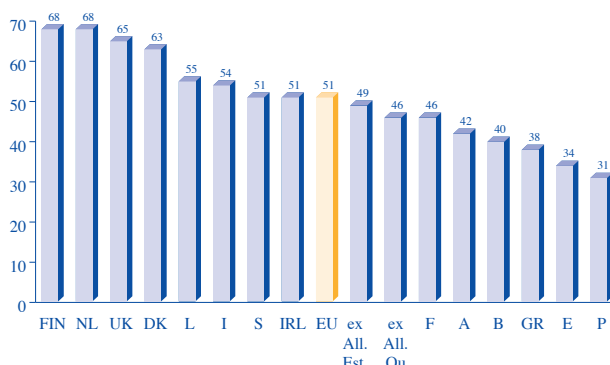
la recherche en chiffres

La participation des travailleurs

50 % des travailleurs sont consultés à l'occasion de changements organisationnels ou de changements affectant les conditions de travail. Les écarts importants que l'on relève entre pays soulignent, au-delà des différences de culture, le poids du contexte institutionnel.

Source : Deuxième enquête européenne sur les conditions de travail

% de salariés consultés sur les changements organisationnels (par pays)



Suivi de l'évolution des conditions de travail

On croit généralement que les conditions de travail s'améliorent - et pour la majorité des travailleurs on peut estimer que ces conditions sont bonnes. Mais ce n'est pas le cas pour une minorité importante.

Pascal Paoli, coordonnateur de l'Enquête européenne sur les conditions de travail, déclare que cette idée selon laquelle la situation des travailleurs s'améliore n'est pas corroborée par les résultats de la recherche.

"On estime que les conditions de travail s'améliorent naturellement parce que les individus passent de l'agriculture et de l'industrie dans le tertiaire. On suppose également que l'introduction de la technologie améliore automatiquement les conditions de travail. Mais celles-ci peuvent être également mauvaises dans le tertiaire. La technologie n'a des conséquences bénéfiques sur les conditions de travail que dans la mesure où l'organisation du travail le permet."

Pour Paoli, le problème est le suivant : ces suppositions ne s'appuient pas sur la recherche. Les indicateurs traditionnels des conditions de travail - fréquence des accidents et des maladies - ne sont pas satisfaisants.

"Nous devons au niveau européen mettre au point des indicateurs des conditions de travail de manière à aider les décideurs. Les travaux de la Fondation présentent cette contribution".

La deuxième enquête européenne sur les conditions de travail a recueilli les vues de près de 16 000 travailleurs dans 15 Etats membres. Elle cherche à combler les lacunes dans les connaissances et repère les tendances des conditions de travail pour que les décideurs prennent en compte ces changements. L'enquête donne une vue d'ensemble et souligne là où il faudrait entreprendre des recherches plus approfondies.

Les changements significatifs

Paoli fait ressortir trois grands changements significatifs de la nature du travail : premièrement, le passage de l'agriculture et de l'industrie au tertiaire, deuxièmement, le vieillissement de la force de travail, ce qui crée de nouveaux problèmes, et finalement la restructuration du travail. Les entreprises procèdent à des dégraissages, multiplient la sous-traitance et recrutent des travailleurs temporaires.

C'est pourquoi de nombreux problèmes appa-

raissent en ce qui concerne les conditions de travail. Ils n'affectent pas tous les travailleurs, mais certains groupes sont exposés à tous ces problèmes ou certains d'entre eux.

Les tensions

"Nous avons vu d'après nos propres données et d'autres sources internationales que les cadences s'accroissent - les travailleurs ont des horaires peut-être plus courts mais ils travaillent plus vite. Ceci paraît lié à la perception selon laquelle le stress augmente.

"Le stress est essentiellement dû au fait que l'on impose des exigences élevées aux travailleurs tout en limitant la capacité qu'ils ont de contrôler leur travail. Alors que l'autonomie dans le travail a augmenté, les cadences se sont intensifiées, si bien que le stress est toujours un gros problème.

"Pour de nombreux travailleurs, le travail est toujours organisé de manière très tradition-



Pascal Paoli, chargé de recherche à la Fondation, responsable de l'Enquête européenne sur les conditions de travail.

nelle. Le rythme de travail et le fait que le travail peut être très monotone sont liés à un taux élevé de troubles péri-articulaires dans les conclusions.

Alors que les chiffres de la violence au travail paraissent très bas, les pourcentages sont bien plus élevés notamment chez les jeunes et les femmes.

"Etant donné la taille de la force de travail en Europe, ces chiffres suggèrent également que des millions d'individus sont victimes sous une forme ou une autre de harcèlement sexuel ou d'intimidation, conclusions qui correspondent à celles de l'OIT."

Les horaires de travail sont plus flexibles - de plus en plus de travailleurs travaillent 7 jours par semaine, 24 heures sur 24. Ceci pose des problèmes notamment pour les travailleurs

qui ont des obligations sociales ou familiales, surtout les femmes ; lorsque la flexibilité est imposée, elle peut poser des problèmes.

Contrats précaires

La recherche montre un lien significatif entre travail temporaire et conditions de travail. On observe une augmentation des contrats à durée déterminée et des contrats de travail temporaire. Ils portent sur 15 % de la force de travail - ce chiffre va jusqu'à 40 % dans certains pays. Les contrats non permanents représentent une tendance générale.

"Il y a un lien statistique direct entre les normes des conditions de travail et le statut des travailleurs. Les travailleurs à contrat à durée déterminée et temporaire rapportent qu'ils travaillent plus, ont plus de problèmes, sont en général moins souvent consultés, moins formés et plus fréquemment victimes d'intimidation. Ces contrats ne créent pas en eux-mêmes de mauvaises conditions de travail, mais il semble que l'on tende maintenant à donner des postes difficiles à des personnes à contrat à durée déterminée et à contrat de travail temporaire." 🌟

Contact: john.hurley@eurofound.ie



3-5 novembre

Semaine de l'emploi 98, Bruxelles - participation de la Fondation et exposition de ses travaux.

9-10 novembre 1998

Le modèle social européen - le dialogue social, Vienne. Présentation du directeur, Clive Purkiss, sur *Le rôle des partenaires sociaux dans les Etats membres et leur influence sur les systèmes de sécurité sociale comme facteur de productivité*.

16-17 novembre

Atelier d'information pour les représentants des bureaux de la Commission européenne dans les Etats membres et DGV à la Fondation.

26-27 novembre

Forum urbain européen, Vienne. Participation de la Fondation et stand d'exposition.

25 novembre

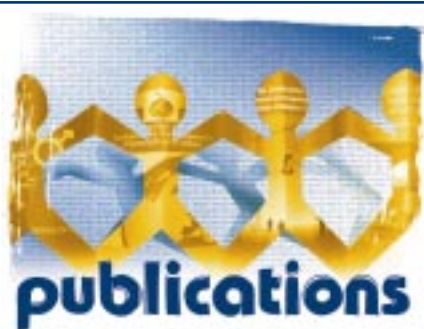
Le vieillissement productif : l'avenir des pensions et de la retraite - le Geneva Association in Geneva. Communication de Robert Anderson.

3-4 décembre

Atelier européen sur la gestion de l'environnement et la santé et la sécurité au Centre de conférences de la Fondation à Dublin.

4 décembre

Partenaires locaux : grands défis, orientations futures - conférence à Dublin Castle. Wendy O'Conghaile préside la session et communication de Robert Anderson.



Publications mentionnées

Second European Survey on Working Conditions (1996)

Existe seulement sur disquette
Cat. No. SX-05-97-414-EN-Y
ECU 16

Equal Opportunities and Collective Bargaining

3. Innovative Agreements: An Analysis
A paraître prochainement en EN, FR et DE
Cat. No. SX-176-98-936-FR-C
ECU 25

4. Illuminating the Process

A paraître prochainement en EN, FR et DE
Cat. No. SX-176-98-936-FR-C
ECU 16

1. Définition des thèmes

Existe en EN, FR et DE
Cat. No. SX-95-96-059-FR-C
ECU 7

2. Analyse de la situation

Existe en EN, FR et DE
Cat. No. AF-09-97-187-FR-C
ECU 12

European Industrial Relations Observatory - 1997 Annual Review

Existe en EN
www.eiro.eurofound.ie

European Guide for Virtual Companies - A framework for action - CD ROM

Cat. No. SX-18-98-162-EN-Z
ECU 20

Nouvelles publications

La situation sociale dans les États membres de l'Union Européenne : Pertinence des indicateurs quantitatifs pour le suivi des politiques sociales

Existe en EN, FR
Cat. No. SX-14-98-372-FR-C
ECU 20

Negotiating European Works Councils: An Analysis of Agreements under Article 13

Existe en EN
Cat. No. SX-16-98-320-EN-C
ECU 20

Design for Sustainable Development: Environmental Management and Safety and Health

Existe en EN
Cat. No. SX-17-98-370-EN-C
ECU 28

• Les rapports de la Fondation sont en vente à l'Office des publications officielles des Communautés européennes, L-2985 Luxembourg. Lorsqu' aucun prix n'est mentionné, le document peut être obtenu gratuitement sur simple demande à la Fondation.

Groupe d'étude danois Egalité des chances

Des représentants du Conseil danois de coopération ont rendu visite à la Fondation pour débattre la contribution danoise à la conférence Ecologie du travail qui aura lieu à Bonn en mai 1999 et que la Fondation organise en coopération avec US Ecology of Work Inc.

Le groupe s'est également beaucoup intéressé aux travaux de la Fondation sur la participation directe dans le changement organisationnel (projet EPOC). ☀
Contact: camilla.gallidabino@eurofound.ie

Les familles de l'avenir

Les progrès accomplis dans le Programme d'action communautaire à moyen terme sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes constituaient le point fort de l'Egalité représente l'avenir, exposition et congrès organisés par la Commission européenne. Robert Anderson, chargé de recherche à la Fondation, a fait une communication à l'atelier intitulée "Le travail et la prise en charge dans les familles de l'avenir" qui examinait le rôle des partenaires sociaux pour promouvoir la réconciliation sur les doubles exigences de la prise en charge par la famille des personnes âgées et l'emploi.

Anderson a souligné qu'alors que la prise en charge des enfants a fait l'objet de débats approfondis, la question des responsabilités envers des parents dépendants n'est pas encore à l'ordre du jour pour les partenaires sociaux.

"Ce problème est rarement négocié dans les négociations collectives ; les besoins de prise en charge des adultes sont périphériques par rapport au débat européen sur le congé parental, ces adultes dépendants sont à peine mentionnés dans les rapports sur la réconciliation entre la vie au travail et la vie de famille dans les plans nationaux d'action pour l'emploi".

Selon Anderson, il existe en général peu d'enquêtes systématiques sur les rapports entre le travail et la prise en charge des adultes dépendants. ☀

Contact : teresa.renehan@eurofound.ie

Un nouveau rapport sur les accords novateurs en matière de négociation collective sera publié ce mois-ci par la Fondation. Le rapport - qui est le troisième d'une série - fait partie d'un projet sur le lien entre la négociation collective et l'égalité des chances ; il a été entrepris par la Fondation en collaboration étroite avec DGV de la Commission européenne.

Ce rapport donne une vue d'ensemble et une analyse de 250 innovations novatrices en matière de négociation collective dans 15 États membres dans différents aspects de l'égalité des chances. Il vise à identifier les facteurs essentiels qui peuvent déboucher sur de bons accords.

Les domaines couverts sont les suivants : culture de l'organisation, accès à l'emploi et ségrégation sexuelle, égalité des salaires, harcèlement sexuel, réconciliation du travail et de la famille, temps de travail.

Les limites et le potentiel de la négociation collective sur l'égalité des chances constituent un nouveau domaine pour les partenaires sociaux et la Commission européenne. L'égalité des chances est normalement régulée par des dispositions juridiques au niveau national et européen. Mia Heikinnen, chargée de recherche du projet Egalité des chances et de la négociation collective à la Fondation, a fait une présentation sur le projet à la réunion du Comité des femmes de la CES à Bruxelles en octobre. Les participants se sont notamment intéressés à la manière dont le projet se focalise sur la négociation et pas seulement sur l'élément qui concerne les conventions collectives. ☀

Contact : hilary.odonoghue@eurofound.ie

Mutation

Wendy O'Conghaile, anciennement coordonnatrice de recherche est maintenant conseillère de la direction. Elle s'intéressera notamment au développement d'un système d'évaluation à la Fondation. C'est maintenant Robert Anderson qui coordonne le programme de cohésion sociale. ☀

communiqué

Communiqué est publié par la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail. Wyattville Road, Loughlinstown, Co. Dublin, Irlande
Téléphone : +353 1 204 3100
Télécopieur : +353 1 282 6456

La Fondation est un organe autonome de l'Union européenne, fondé par un règlement du Conseil des ministres de la CE du 26 mai 1975.

Directeur : Clive Purkiss
Directeur adjoint : Eric Verborgh

Communiqué est publié dix fois par an en anglais et en français. La reproduction du texte publié est autorisée à condition d'en indiquer la source.

Communiqué est gratuit.
Chargée de programme : Brid Nolan
Rédactrice : Felicity Hogan
Original : anglais
Printed in Ireland
EF/98/62/FR